



Des sources de revenu différentes pour les hommes et les femmes âgés n^o 20

On observe que le revenu des femmes âgées provient surtout des régimes publics tandis que les hommes âgés tirent la plus grande portion de leur revenu de retraite de régimes privés. Par exemple, les prestations de la sécurité de la vieillesse représentaient 36 % du revenu total des femmes âgées en 1998, comparativement à 21 % de celui de leurs homologues masculins. Par contraste, les régimes de retraite d'un employeur du secteur privé et les revenus de REER, fournissaient aux hommes âgés un montant qui était de beaucoup plus élevé que celui que les femmes âgées recevaient de cette source : 35 % contre 22 %.

Toujours en 1998, les prestations du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec comptaient pour environ les mêmes proportions des revenus des hommes âgés et des femmes âgées : 21 % du revenu total des hommes âgés et 20 % de celui des femmes âgées provenait de cette source. En dollars réels, toutefois, les hommes âgés recevaient en moyenne plus de 2 000 \$ de plus par année en prestations RPC/RRQ que les femmes âgées.

Revenu des aînés, selon la source, 1998

